



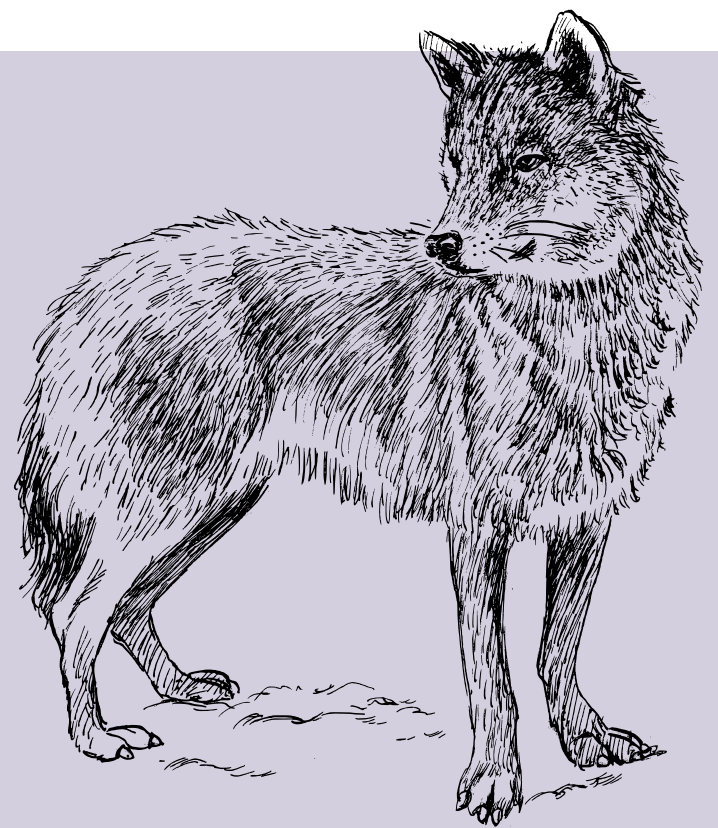
L'OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DE DROIT
ANIMALIER PRÉSENTE LE COLLOQUE

DE CHOSES À ÊTRES SENTIENTS

10 ANS APRÈS LA RÉFORME DU
DROIT ANIMALIER

16 MAI 2026

8H30 - 17H00, CINÉMA J.A. DE SÈVE
1400, BOUL. DE MAISONNEUVE O., UNIVERSITÉ CONCORDIA



INSCRIPTION ET PROGRAMME
WWW.OQDA.ORG

Fonds d'études
notariales



UDS Université de
Sherbrooke



CENTRE DE RECHERCHE EN ETHIQUE



OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS
DE DROIT ANIMALIER



CENTRE DE JUSTICE SOCIALE